



Emploi - Chômage - Marché du travail 2e trimestre 2020

L'essentiel de la conjoncture

Le 2e trimestre 2020 est marqué par une période de confinement d'une durée d'environ un mois et demi pour endiguer la crise sanitaire de la Covid-19. Cet arrêt d'activité dans nombre de secteurs a significativement impactée l'économie du pays avec des répercussions parfois plus marquées à l'échelle régionale malgré la mise en place de mesures exceptionnelles de soutien.

Au 2e trimestre 2020 en Corse, le secteur privé totalise 76 015 salariés, accusant une contraction de 8,6 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse concerne plus particulièrement le secteur de l'hôtellerie-restauration (-31,5 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active reste l'une des plus élevées de France métropolitaine et augmente de 0,1 point inversant la tendance initiée début 2018. Ainsi, début 2020, le taux de chômage insulaire (7,6 %) est supérieur de 0,6 point au taux national.

Enfin, fin juin 2020, Pôle emploi compte 27 400 personnes en recherche active d'emploi. Cet effectif subissant une envolée de 30 % par rapport à fin mars 2020

Les principaux indicateurs

| Chiffres-clés / Cifri maiò | 2e trim.2020 | GT | GA |
|---|--------------|---------|---------|
| Effectifs salariés du secteur privé (CVS) | 76 015 | -8,6 % | -9,1 % |
| ETP en intérim par ETU | 559 | +21,3 % | -18,8 % |
| Masse salariale en millions d'euros (CVS) | 387 | -27,2 % | -30,3 % |
| Salaire moyen par tête mensuel en euros | 1 699 | -19,3 % | -23,3 % |
| Taux de chômage localisé (CVS) | 7,6 | +0,1 pt | -0,5 pt |
| Nombre de DEFM de cat.ABC (CVS) | 27 400 | +29,9 % | +26,6 % |

A u secondu trimestru di u 2020, in Corsica, u settore privatu cumpigliaghja 75 025 impiegati. Stu numeru cala di 8,6 percentu per raportu à u trimestru scorsu. Sta diminuzione di i travagliadori si ritrova u più ind'u settore di l'osteria è a ristorazione (-31,5 %).

Ind'u listessu tempu, u numeru di disoccupati ind'a pupulazione attiva ferma frà i più alti di Francia metropolitana é cresce di 0,1 puntu. Tandù, à u principiu di u 2020, a parte di u disimpiegu di a Corsica (7,6 %) hè più alta di 0,6 puntu chè quellu à livellu naziunale.

Infine, à a fine di u mese di ghjunghju di u 2020, sò 27 400 persone à esse scritte à u Pôle emploi. Cresce assai stu numeru per raportu à u mese scorsu (+30 %).

SOMMAIRE

- L'emploi salarié privé
- Masse salariale et salaires dans le secteur privé
- Taux de chômage et chômeurs en Corse
- Demande d'emploi

CHUTE DE L'EMPLOI SALARIÉ INSULAIRE PRIVÉ AU 2^e TRIMESTRE 2020 APRES UNE PAUSE IMPOSÉE D'UN MOIS ET DEMI

Au 2^e trimestre 2020, la Corse comptabilise **76 015 emplois salariés dans le secteur privé**. Sur un an comme sur le trimestre, cet effectif continue de se replier. En effet, entre le 1^{er} et le 2^e trimestre de l'année 2020, le secteur privé accuse une **contraction de 8,6 %**, soit une perte de près de **1 150 emplois salariés**. Contrairement au mois précédent, cette évolution est la plus marquée du pays qui enregistre une diminution de 0,9 % du nombre de travailleurs salariés du secteur privé.

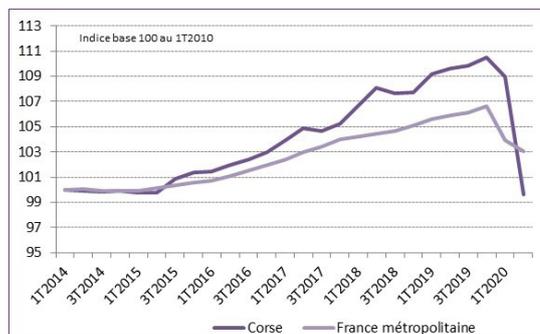
En glissement annuel, la Corse affiche également une baisse marquée (-9,1 % / 2T2019), soit un défaut de 7 600 emplois (Voir [Graphique 1](#)).

Dans le même temps, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (hors intérim) chute de 49 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020. Ainsi, au cours du trimestre, **9 194 intentions d'embauche** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse. Celles des CDD de plus d'un mois (les plus nombreuses) se replient nettement (-50,3 %). Ces déclarations émanent principalement des très petites entreprises très dynamiques en début d'année. En termes sectoriels, **l'Hébergement et la restaura-**

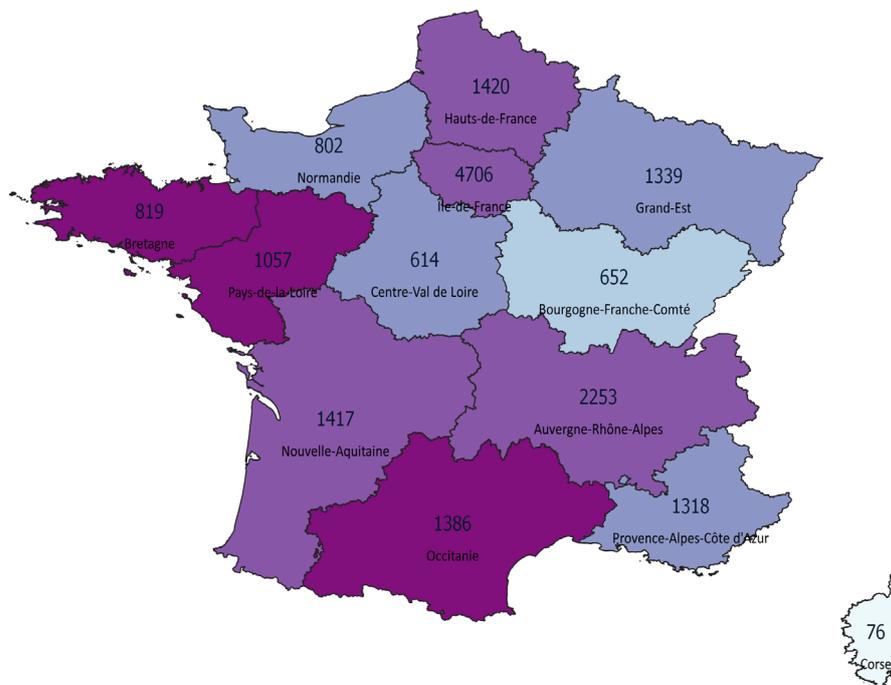
tion (-53,9 %) est très impacté par la baisse des promesses d'embauche suivi de **l'industrie et des Services** (-53,1 %).

Ce repli des DPAE plonge dans l'incertitude quant aux intentions de recrutement dans les mois à venir.

Graphique 1 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (Données CVS)



Effectifs salariés privés (en milliers) au 30/06/2020 et évolution (données CVS)



... LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DE LA RESTAURATION SIGNIFICATIVEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE TANDIS QUE LA CONSTRUCTION REPART

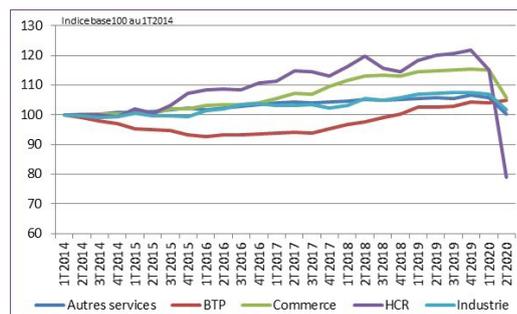
A la fin du 2e trimestre 2020, le secteur de la construction est le seul dont l'effectif se redresse. Ainsi, sur il enregistre une hausse des emplois salariés de 0,8 % par rapport au trimestre précédent. A contrario, l'hébergement et de la restauration déjà très fragilisé au cours du 1er trimestre 2020, accuse une contraction de 31,5 % sur la même période, soit plus de 3 700 postes. Les autres secteurs pâtissent également d'un repli du nombre d'emplois salariés avec des pertes moindres cependant mais plus élevées qu'au début de la crise (Industrie : -4,9 %; Services : -5,3 %; Commerce : -8 % contre respectivement -0,7 %, -0,7 % et -0,2 % au 1T2020).

Sur un an, la même orientation est observée. Tandis que la construction affiche une progression de 2,3 % (gain de 270 emplois), les autres principaux secteurs d'activité présentent un nombre d'emplois salariés inférieur à celui de fin juin 2019 avec une chute des effectifs constatée pour l'hébergement et de la restauration qui accuse une contraction de 34,2 %, 4 200 personnes de moins. (Voir Graphique 2). Parallèlement, les taux de cotisations impayées augmentent dans l'ensemble des do-

maines d'activité (+21,2 points sur un an sur la période allant de janvier à juin). L'hébergement et la restauration et la construction sont ceux qui présentent les taux d'impayés les plus élevés (resp. 47,2 % et 32,6 %).

Les mesures de soutien du Gouvernement concernant le report des charges salariales et patronales expliquent en grande partie l'ampleur des taux et leur évolution.

Graphique 2 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé par secteur (Données CVS)



Sources : Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ SE RESENT DANS LA MASSE SALARIALE

Parallèlement, dans le secteur privé, la masse salariale diminue toujours significativement et s'élevé à 387 millions d'euros (donnée corrigée des variations saisonnières) au 2e trimestre 2020. Elle se contracte de 27,2 % sur le trimestre et enregistre un taux d'évolution plus marqué qu'à l'échelle nationale (-15,8 % / 1T2020).

Cette baisse qui intervient à compter de mars, fait mécaniquement décroître le salaire moyen par tête (SMPT) - indépendamment des indemnités de chômage partiel. En moyenne, sur le trimestre, la rémunération s'établit à 1 699 euros brut par mois soit 23,3 % de moins qu'un an auparavant.

De plus, si tout le territoire français a pâti des effets de la crise économique, la Corse demeure la région où la rémunération moyenne est la moins élevée (Voir Tableau 1).

Du fait de ce recul plus marqué en région, l'écart avec la valeur nationale se creuse passant de 436 à 576 euros brut.

L'Île-de-France est la région où le SMPT est le plus élevé qui s'établit à 2 926 euros brut soit 1 228 euros de plus qu'en Corse.

Tableau 1 : Classement par région du SMPT(*) mensuel au 1er trimestre 2020

| Région | SMPT mensuel CVS | GA |
|----------------------------|------------------|-------|
| Corse | 2 102 € | -4,4% |
| Centre- Val de Loire | 2 235 € | -1,2% |
| Bretagne | 2 260 € | -1,5% |
| Bourgogne-Franche-Comté | 2 261 € | -1,3% |
| Nouvelle Aquitaine | 2 284 € | -1,3% |
| Hauts de France | 2 296 € | -1,7% |
| Grand Est | 2 312 € | -1,8% |
| DOM | 2 322 € | -3,4% |
| Normandie | 2 325 € | -1,6% |
| Pays de la Loire | 2 329 € | -1,5% |
| Occitanie | 2 335 € | -1,3% |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2 381 € | -1,9% |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 2 491 € | -1,1% |
| Île-de-France | 3 352 € | 0,0% |
| France | 2 604 € | -1,0% |

Sources : Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

(*) SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

PREMIERE HAUSSE DU TAUX DE CHOMAGE DEPUIS DEBUT 2018

Au 2e trimestre 2020, 7,6 % de la population active était au chômage au sens du BIT contre 7,0 % au niveau métropolitain. Ce taux s'accroît de 0,1 point par rapport au trimestre précédent et rompt avec la tendance baissière observée depuis début 2018.

En revanche, sur un an, il diminue de 0,5 point. A l'échelle des autres régions métropolitaines, tous les taux de chômage sont désormais passés sous la barre des 9 %. Si ces taux continuent de diminuer, pour autant, le marché du travail ne s'améliore pas nécessairement. En effet, le confinement a engendré des nouveaux comportements en termes de recherche active d'emploi puisque la plupart des secteurs étaient à l'arrêt et également pour d'autres motifs tels que la garde d'enfants.

Dans ce contexte, la Corse affiche toujours l'une des parts les plus élevées de France métropolitaine (Voir [Tableau 2](#)). Avec un taux de chômage de 8,6 %, les Hauts-de-France

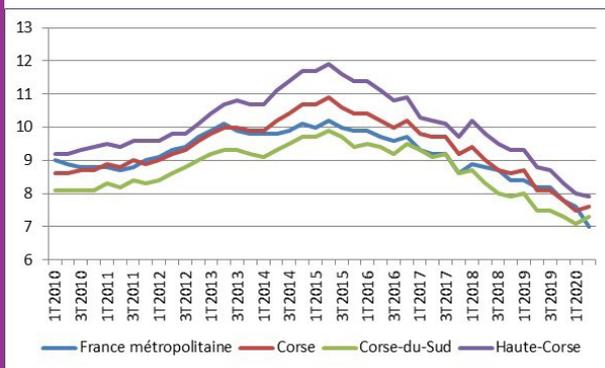
demeure la région la plus concernée par la problématique mais enregistre la baisse la plus significative (-1 point sur le trimestre). A contrario, l'Ile-de-France et la Bretagne affiche le taux le plus bas (6,3 % de la population active y est au chômage).

Au sein du territoire, le découpage par zone d'emploi met en relief des micro-régions plus exposées. Il s'agit de la zone de Sartène Propriano et de la région de Corte où les proportions de chômeurs dans la population active dépassent les 11 % (Voir [carte ci-dessous](#)).

A contrario, la zone d'emploi d'Ajaccio dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire est le territoire où le taux de chômage est le plus bas (6 %).

À l'échelle des départements, un écart de 0,6 point est observé, la Haute-Corse présentant un taux de chômage plus élevé (7,9 % contre 7,3 % pour la Corse-du-Sud).

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 2 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi en moyenne trimestrielle – 2T2020

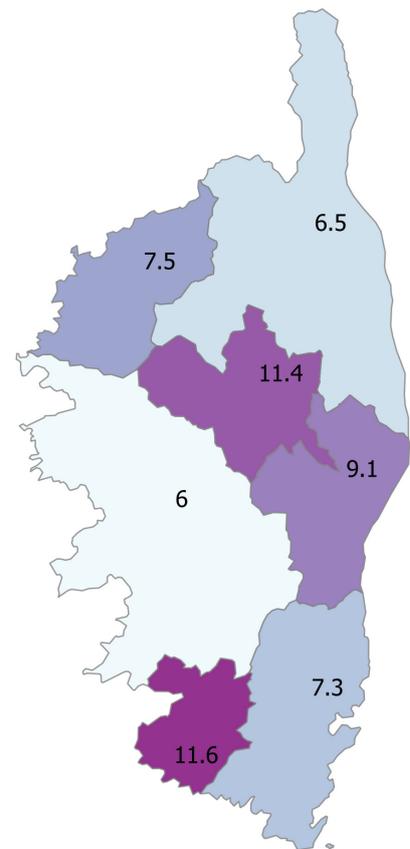


Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 2T2020

| Région | Taux de chômage (%) |
|---------------------------|---------------------|
| Hauts-de-France | 8,6 |
| Occitanie | 8,4 |
| PACA | 8,3 |
| Corse | 7,6 |
| Normandie | 7,3 |
| Grand Est | 6,9 |
| Centre – Val de Loire | 6,8 |
| Nouvelle Aquitaine | 6,8 |
| Pays de la Loire | 6,6 |
| Auvergne – Rhône – Alpes | 6,4 |
| Bourgogne – Franche-Comté | 6,4 |
| Île-de-France | 6,3 |
| Bretagne | 6,3 |
| France métropolitaine | 7,0 |

Source: Insee, taux de chômage localisé - traitement CorsiStat

Au second trimestre 2020, **24 700 personnes** sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C soit une explosion du nombre de demandeurs d'emploi de 26,6 % par rapport à l'année précédente. Cet effectif qui augmente de **plus de 3 000 individus** atteint un niveau record. A l'échelle nationale, l'évolution est moins marquée mais significative (+4,2 %).

Les effets de la crise sanitaire de la Covid-19 que traverse le pays et le reste du monde ont commencé à se faire sentir fin mars alors que le confinement de la population était imposé à compter du 16 mars 2020. Dans le détail, au mois d'avril, les répercussions sont observables de manière plus franche avec une **hausse de 19,5 %** des demandeurs d'emploi sur un mois. Cette croissance significative s'explique essentiellement dans le fait que le nombre de sorties de Pôle Emploi chute (-61 %) tandis que les entrées sont stables. Au

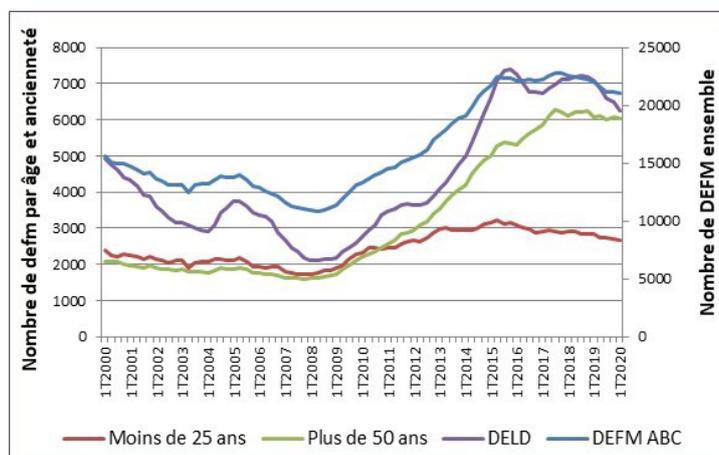
mois de mai, la hausse se poursuit et reste marquée tout en s'atténuant (+10,3 % sur un mois) sachant que le déconfinement progressif de la population est décidé à partir du 11 mai. Enfin, au **mois de juin, en revanche, la situation s'améliore**, avec de nombreuses sorties et notamment pour « reprise d'emploi déclaré » et pour la première fois depuis le mois de mars, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C est en repli (-3,3 % par rapport à mai 2020), soit 950 personnes de moins sur les listes de Pôle Emploi.

Sur l'ensemble de la période, le département de Corse-du-Sud a davantage pâti des difficultés de recrutement rencontrées dans ce contexte économique particulier. En effet, au second trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi progresse de 34,9 % par rapport au second trimestre 2019 tandis qu'il augmente de 19,3 % en Haute-Corse.

Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits au 2e trimestre 2020 et évolution par âge et sexe

| Sexe | Age | 1T2020 | Evolution sur un | |
|----------|--------------------|---------------|------------------|--------------|
| | | | trimestre | an |
| Hommes | Moins de 25 ans | 1 350 | -1,5% | -4,9% |
| | Entre 25 et 49 ans | 5 350 | -0,4% | -6,6% |
| | 50 ans ou plus | 2 710 | 0,0% | -1,8% |
| | ensemble | 9 410 | -0,4% | -5,1% |
| Femmes | Moins de 25 ans | 1 330 | -2,2% | -6,3% |
| | Entre 25 et 49 ans | 7 030 | +0,9% | -4,1% |
| | 50 ans ou plus | 3 320 | -0,9% | -0,3% |
| | ensemble | 11 680 | 0,0% | -3,3% |
| Ensemble | Moins de 25 ans | 2 680 | -1,5% | -5,6% |
| | Entre 25 et 49 ans | 12 380 | -0,4% | -5,1% |
| | 50 ans ou plus | 6 030 | -0,5% | -1,0% |
| | ensemble | 21 090 | -0,2% | -4,1% |

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Définitions

SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

BIT- Bureau internationale du travail : Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement) (définition de source Insee).

Glissement Annuel (GA) : Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Glissement trimestriel (GT) : Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Agence de Développement Économique de la Corse

Corsica Statistica

Antenne de Bastia
Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38
internet : http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html
Mel : lena.serdjianian@adec.corsica

